



National Défense
Defence nationale

A-PD-201-000/PT-000

THE CANADIAN FORCES MANUAL OF DRILL AND CEREMONIAL

(BILINGUAL)

MANUEL DE L'EXERCICE ET DU CÉRÉMONIAL DES FORCES CANADIENNES

(BILINGUE)

Issued on Authority of the Chief of the Defence Staff
Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

OPI: DHH 3-2
BPR : DHP 3-2

2001-05-15
Ch/Mod 4 – 2006-11-17

Canada¹

LIST OF EFFECTIVE PAGES

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insert latest changed pages and dispose of superseded pages in accordance with applicable orders.

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

NOTE

NOTA

The portion of the text affected by the latest change is indicated by a black vertical line in the margin of the page. Changes to illustrations are indicated by miniature pointing hands or black vertical lines.

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Dates of issue for original and changed pages are:

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original	0	2001-05-15	Ch/Mod	3	2005-03-16
Ch/Mod	1	2003-02-13	Ch/Mod	4	2006-11-17
Ch/Mod	2	2004-01-30	Ch/Mod	5	

Zero in Change No. column indicates an original page. The use of the letter E or F indicates the change is in English or French only. Total number of pages in this publication is 684 consisting of the following:

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La lettre E ou F indique que la modification est exclusivement en anglais ou en français. La présente publication comprend 684 pages réparties de la façon suivante :

Page No./Numéro de page	Change No./Numéro de modificatif
Title/Titre	4
A to/à B/C	4
i/ii to/à vi	0
v	4F
vii to/à xiv	0
xv	1
xvi to/à xvii	0
xviii to/à xix	4F
xx to/à xxv/xxvi	0
1-1-1 to/à 1-1-3	0
1-1-4	2
1-1-5 to/à 1-1-13/1-1-14	0
1-2-1 to/à 1-2-2	0
1-2-3	1
1-2-4 to/à 1-2-11/1-2-12	0
1A-1 to/à 1A-2	0
1A-3 to/à 1A-4	4
2-1 to/à 2-5	0
2-6 to/à 2-8	4
2-9 to/à 2-14	0

Page No./Numéro de page	Change No./Numéro de modificatif
2-15	2
2-16 to/à 2-20	0
2-21	1
2-22 to/à 2-26	0
2-27 to/à 2-29	1
2-30 to/à 2-31/2-32	0
3-1 to/à 3-2	0
3-3	4F
3-4 to/à 3-15	0
3-16	3
3-17 to/à 3-21	0
3-22	1
3-23 to/à 3-32	0
3-33 to/à 3-35	2
3-36 to/à 3-42	0
3-43 to/à 3-47	4F
3-48	0
4-1-1 to/à 4-1-40	0
4-2-1 to/à 4-2-14	0
5-1-1 to/à 5-1-16	0

LIST OF EFFECTIVE PAGES (Cont)

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR (suite)

Page No./Numéro de page	Change No./ Numéro de modificatif	Page No./Numéro de page	Change No./ Numéro de modificatif
5-2-1 to/à 5-2-2	0	10-2-1 to/à 10-2-6	0
6-1-1 to/à 6-1-25/6-1-26	0	10-3-1 to/à 10-3-38	0
6-2-1	2	10-4-1	1
6-2-2 to/à 6-2-14	0	10-4-2	0
7-1-1 to/à 7-1-2	0	10-4-3 to/à 10-4-4	1
7-2-1 to/à 7-2-9/7-2-10	0	10-4-5/10-4-6	0
7-3-1 to/à 7-3-20	0	11-1-1	0
7-3-21(Blank/en blanc)/7-3-22	0	11-1-2	4F
7-3-23 to/à 7-3-38	0	11-1-3 to/à 11-1-4	0
7-4-1 to/à 7-4-25/7-4-26	0	11-2-1 to/à 11-2-7	0
8-1-1	0	11-2-8	4E
8-1-2	2	11-2-9	4F
8-2-1	1	11-2-10	0
8-2-2 to/à 8-2-4	0	11-2-11	1
8-3-1 to/à 8-3-24	0	11-2-12 to/à 11-2-28	0
8-4-1 to/à 8-4-2	0	11-3-1 to/à 11-3-2	0
8-5-1 to/à 8-5-4	0	11-3-3 to/à 11-3-4	2
8-6-1 to/à 8-6-3/8-6-4	0	11-3-4A to/à 11-3-4B	1
8-7-1 to/à 8-7-4	0	11-3-5 to/à 11-3-17/11-3-18	0
9-1-1 to/à 9-1-8	0	11-4-1 to/à 11-4-2	0
9-2-1 to/à 9-2-32	0	11-5-1 to/à 11-5-3/11-5-4	0
9-3-1 to/à 9-3-16	0	12-1-1 to/à 12-1-8	0
9-4-1 to/à 9-4-2	0	12-2-1 to/à 12-2-2	0
9-4-3(Blank/en blanc)/9-4-4	0	12-3-1 to/à 12-3-4	0
9-4-5	0	12-4-1 to/à 12-4-15/12-4-16	0
9-4-6	4F	12-5-1 to/à 12-5-10	0
9-4-7 to/à 9-4-11/9-4-12	0	12-5-11(Blank/en blanc)/12-5-12	0
9-5-1 to/à 9-5-2	0	12-5-13 to/à 12-5-21/12-5-22	0
9-6-1 to/à 9-6-7/9-6-8	0	12-6-1 to/à 12-6-3/12-6-4	0
9A-1 to/à 9A-11/9A-12	0	12A-1 to/à 12A-15/12A-16	0
9B-1 to/à 9B-26	0	13-1 to/à 13-10	0
10-1-1 to/à 10-1-2	0		

Contact Officer: DHH 3-2

Personne responsable : DHP 3-2

© 2001 DND/MDN Canada

TABLE OF CONTENTS (Cont)

	PAGE
Change to Double Time from Quick Time	3-36
Change to Quick Time from Double Time	3-36
Change to Slow Time from Quick Time	3-36
Change Direction by Forming from the Halt.....	3-37
Change Direction by Forming on the March	3-39
Form Squad in Line from the Halt.....	3-40
Form Squad in Line on the March	3-41
Squad in Threes Forming Single File from the Halt.....	3-44
Squad in Threes Forming Single File on the March	3-44
Squad in Single File Reforming Threes from the Halt.....	3-45
Squad in Single File Reforming Threes on the March	3-45
Squad in Line Forming Single File from the Halt.....	3-45
Squad in Line Forming Single File on the March	3-46
Squad in Single File Reforming Line from the Halt.....	3-46
Squad in Single File Reforming Line on the March	3-46
Open Order on the March in Slow Time.....	3-47
Close Order on the March in Slow Time.....	3-48
CHAPTER 4 – C7 RIFLE DRILL.....	4-1-1
Section 1 – Basic Rifle Drill	4-1-1
Introduction	4-1-1
Attention.....	4-1-4
Stand at Ease from Attention.....	4-1-6
Stand Easy from Stand at Ease.....	4-1-7
Stand at Ease from Stand Easy.....	4-1-8
Attention from Stand at Ease.....	4-1-8
Short Trail Arms.....	4-1-8
Ground Arms.....	4-1-9
Take up Arms.....	4-1-10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
Façon de passer du pas cadencé au pas de gymnastique	3-36
Façon de passer du pas de gymnastique au pas cadencé	3-36
Façon de passer du pas cadencé au pas ralenti.....	3-36
Changement de direction par conversion à partir de la halte.....	3-37
Changement de direction par conversion en marchant	3-39
Formation de l'escouade en ligne à partir de la halte.....	3-40
Formation de l'escouade en ligne en marchant	3-41
Formation de la file simple par l'escouade en colonne par trois, de la halte	3-44
Formation de la file simple par l'escouade en colonne par trois, en marchant.....	3-44
Retour à la colonne par trois de l'escouade en file simple, de la halte.....	3-45
Retour à la colonne par trois de l'escouade en file simple, en marchant	3-45
Formation de la file simple par l'escouade en ligne, de la halte	3-45
Formation de la file simple par l'escouade en ligne, en marchant.....	3-46
Retour sur trois rangs de l'escouade en file simple, de la halte.....	3-46
Retour sur trois rangs de l'escouade en file simple, en marchant	3-46
Façon d'ouvrir les rangs en marchant au pas ralenti.....	3-47
Façon de fermer les rangs en marchant au pas ralenti.....	3-48
CHAPITRE 4 – EXERCICE AVEC LE FUSIL C7.....	4-1-1
Section 1 – Exercice élémentaire avec le fusil	4-1-1
Introduction	4-1-1
Garde-à-vous	4-1-4
De la position du garde-à-vous à la position en place repos	4-1-6
De la position en place repos à la position repos	4-1-7
De la position repos à la position en place repos.....	4-1-8
De la position en place repos à la position du garde-à-vous.....	4-1-8
Arme à la hanche.....	4-1-8
Au sol armes.....	4-1-9
Ramassez armes.....	4-1-10

TABLE OF CONTENTS (Cont)

	PAGE
Shoulder Arms from the Order.....	4-1-11
Order Arms from the Shoulder.....	4-1-12
Dressing a Squad.....	4-1-13
Ordering a Squad with Rifles on Parade.....	4-1-14
Present Arms from the Shoulder.....	4-1-15
Shoulder Arms from the Present.....	4-1-17
Fix Bayonets.....	4-1-18
Unfix Bayonets.....	4-1-20
Examine Arms from the Order.....	4-1-23
Ease Springs.....	4-1-24
Order Arms from the Examine.....	4-1-26
Shoulder Arms from the Examine.....	4-1-27
Salute at the Shoulder.....	4-1-28
Port Arms from the Order.....	4-1-28
Order Arms from the Port.....	4-1-29
Port Arms from the Shoulder.....	4-1-30
Shoulder Arms from the Port.....	4-1-32
Trail Arms from the Shoulder.....	4-1-33
Shoulder Arms from the Trail.....	4-1-35
Change Arms at the Trail.....	4-1-35
Change Arms at the Shoulder.....	4-1-37
Other Positions for Carrying the Rifle.....	4-1-39
Section 2 – Ceremonial Rifle Drill.....	4-2-1
Recover Arms from the Shoulder.....	4-2-1
Shoulder Arms from the Recover.....	4-2-1
Rest on your Arms Reversed from the Present.....	4-2-3
Present Arms from Rest on your Arms Reversed.....	4-2-4
Firing Cartridges from the Order.....	4-2-5
Firing Volleys – Military Funerals.....	4-2-8
Reverse Arms from the Shoulder.....	4-2-11

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
De la position au pied armes à la position à l'épaule armes.....	4-1-11
De la position à l'épaule armes à la position au pied armes.....	4-1-12
Façon d'aligner une escouade.....	4-1-13
Façon de rassembler l'escouade au moment de l'exercice avec le fusil.....	4-1-14
De la position à l'épaule armes à la position présentez armes.....	4-1-15
De la position présentez armes à la position à l'épaule armes.....	4-1-17
Baïonnettes au canon.....	4-1-18
Baïonnettes au fourreau.....	4-1-20
De la position au pied armes à la position pour l'inspection portez armes.....	4-1-23
Relâchez la culasse.....	4-1-24
De la position pour l'inspection portez armes à la position au pied armes.....	4-1-26
De la position pour l'inspection portez armes à la position à l'épaule armes.....	4-1-27
Salut à la position à l'épaule armes.....	4-1-28
De la position au pied armes à la position au port armes.....	4-1-28
De la position au port armes à la position au pied armes.....	4-1-29
De la position à l'épaule armes à la position au port armes.....	4-1-30
De la position au port armes à la position à l'épaule armes.....	4-1-32
De la position à l'épaule armes à la position à la main armes.....	4-1-33
De la position à la main armes à la position à l'épaule armes.....	4-1-35
Façon de changer l'arme de côté à la position à la main armes.....	4-1-35
Façon de changer l'arme de côté à la position à l'épaule armes.....	4-1-37
Autres manières de porter le fusil.....	4-1-39
Section 2 – Exercice de cérémonie avec le fusil.....	4-2-1
De la position à l'épaule armes à la position replacez armes.....	4-2-1
De la position replacez armes à la position à l'épaule armes.....	4-2-1
De la position présentez armes à la position sur vos armes renversées reposez.....	4-2-3
De la position sur vos armes renversées reposez à la position présentez armes.....	4-2-4
Faire feu de la position au pied armes.....	4-2-5
Tir de salves aux funérailles militaires.....	4-2-8
De la position à l'épaule armes à la position renversez armes.....	4-2-11

TABLE OF CONTENTS (Cont)

	PAGE
Fixing Bayonets on the March	12-5-8
Phase 3: Feu de Joie	12-5-10
Phase 4: Salute to the Flags	12-5-10
Phase 5: The March Past	12-5-16
Sunset	12-5-17
Band Music	12-5-20
Section 6 – Special Occasions	12-6-1
General	12-6-1
Planning Sequence	12-6-2
Finances	12-6-2
ANNEX A – NAVAL CEREMONIAL	
SALUTING GUN DRILL	12A-1
General	12A-1
Take up Drag Ropes	12A-1
Ground Drag Ropes	12A-3
Quick March	12A-3
Wheeling	12A-3
Halt	12A-4
Open Order March	12A-4
Unlimber	12A-5
Load	12A-5
Limber up	12A-9
Quick March after Limber up	12A-10
Funeral Drill – General	12A-10
Funeral Drill – Positioning the Gun Carriage	12A-11
Funeral Drill – Receiving the Casket	12A-14
Funeral Drill – Removal of the Casket	12A-14
CHAPTER 13 – PROCEDURES FOR USE ON BOARD SHIP	13-1
General	13-1
Ceremonial Divisions	13-1
Daily Divisions	13-3
Evening Quarters	13-4
Procedure for Entering and Leaving Harbour	13-4
Manning and Cheering Ship	13-5
Guards	13-7
Colours	13-7
Guards of Honour	13-8
Saluting on Board	13-9
Piping the Side	13-10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
Façon de mettre la baïonnette au canon en marchant	12-5-8
Étape 3 : feu de joie	12-5-10
Étape 4 : le salut aux drapeaux	12-5-10
Étape 5 : le défilé	12-5-16
Coucher du soleil	12-5-17
Programme musical	12-5-20
Section 6 – Occasions spéciales	12-6-1
Généralités	12-6-1
Séquence de planification	12-6-2
Finances	12-6-2
ANNEXE A – MANŒUVRE DE CÉRÉMONIE DU CANON DE MARINE	12A-1
Généralités	12A-1
Prendre en main les cordes de manœuvre	12A-1
Poser les cordes de manœuvre au sol	12A-3
Marcher au pas cadencé	12A-3
Faire la conversion	12A-3
Halte	12A-4
Ouvrir les rangs	12A-4
Décrocher l'avant-train	12A-5
Charger la pièce	12A-5
Accrocher l'avant-train	12A-9
Marche au pas cadencé après l'accrochage de l'avant-train	12A-10
Funérailles – Généralités	12A-10
Funérailles – Mise en place de l'affût de canon	12A-11
Funérailles – Mise en place du cercueil	12A-14
Funérailles – Enlèvement du cercueil	12A-14
CHAPITRE 13 – CÉRÉMONIAL À BORD DES NAVIRES	13-1
Généralités	13-1
Divisions de cérémonie	13-1
Rassemblement quotidien	13-3
Branle-bas du soir	13-4
Entrée au port et sortie du port	13-4
Équipage à la bande pour le salut	13-5
Gardes	13-7
Cérémonie des couleurs	13-7
Garde d'honneur	13-8
Saluts à bord	13-9
Appel du bord	13-10

LIST OF FIGURES

FIGURE	TITLE	PAGE
1-1-1	Appointment Symbols	1-1-5
2-1	Squad Formations	2-2
2-2	Position of Attention	2-3
2-3	Position of Stand at Ease from Attention	2-4
2-4	Position of Stand Easy	2-5
2-5	Carrying of Articles	2-7
2-6	Remove Headdress	2-9
2-7	Stand Easy with Headdress Removed....	2-9
2-8	Saluting, at the Halt, without Arms	2-11
2-9	Right Turn.....	2-13
2-10	About Turn.....	2-14
2-11	Dressing a Squad.....	2-19
2-12	Open Order – March (Three Ranks).....	2-22
2-13	Open Order – March (Two Ranks)	2-23
2-14	Falling out of Individuals.....	2-24
2-15	Falling in of Individuals	2-25
2-16	Sizing in Three Ranks	2-27
2-17	Sizing in Single Rank	2-28
3-1	Advance/Retire and Directing Flanks	3-4
3-2	Marching in Quick Time.....	3-6
3-3	Halting in Quick Time	3-8
3-4	Marching in Double Time	3-9
3-5	Marching in Slow Time.....	3-11
3-6	Halting in Slow Time.....	3-12
3-7	Marking Time in Slow Time.....	3-15
3-8	Marking Time in Quick Time.....	3-16
3-9	Wheeling	3-18
3-10	Change Step on the March in Quick Time.....	3-20
3-11	Forming Hollow Square.....	3-23
3-12	Saluting on the March without Arms	3-24
3-13	Eyes Right on the March without Arms	3-25
3-14	Turns in Slow Time.....	3-28
3-15	Turns in Quick Time	3-30
3-16	About Turn in Slow Time	3-33
3-17	About Turn in Quick Time.....	3-35
3-18	Forming from the Halt.....	3-38
3-19	Forming Squad from the Halt	3-42
3-20	Squad in Threes Forming Single File....	3-43

LISTE DES FIGURES

FIGURE	TITRE	PAGE
1-1-1	Symboles réservés aux fonctions.....	1-1-5
2-1	Formations d'escouades	2-2
2-2	Position du garde-à-vous	2-3
2-3	Façon de passer de la position du garde-à-vous à la position en place repos	2-4
2-4	Position repos.....	2-5
2-5	Façon de porter les objets.....	2-7
2-6	Façon de se découvrir.....	2-9
2-7	Position repos, la coiffure à la main	2-9
2-8	Salut à la halte sans armes	2-11
2-9	Façon de tourner à droite	2-13
2-10	Demi-tour.....	2-14
2-11	Alignement d'une escouade	2-19
2-12	Façon d'ouvrir les rangs (escouade sur trois rangs).....	2-22
2-13	Façon d'ouvrir les rangs (escouade sur deux rangs).....	2-23
2-14	Façon de quitter les rangs.....	2-24
2-15	Façon de rejoindre les rangs.....	2-25
2-16	Alignement selon la taille sur trois rangs	2-27
2-17	Alignement selon la taille sur un rang ...	2-28
3-1	Vers l'avant/vers l'arrière et flancs de direction	3-5
3-2	Marche au pas cadencé.....	3-6
3-3	Halte au pas cadencé.....	3-8
3-4	Marche au pas de gymnastique	3-9
3-5	Marche au pas ralenti	3-11
3-6	Halte au pas ralenti	3-12
3-7	Façon de marquer le pas au pas ralenti	3-15
3-8	Façon de marquer le pas au pas cadencé	3-16
3-9	Conversion	3-18
3-10	Changement de pas en marchant au pas cadencé	3-20
3-11	Façon de former un « U »	3-23
3-12	Salut en marchant sans armes.....	3-24
3-13	Tête à droite en marchant sans armes	3-25
3-14	Façon de tourner au pas ralenti	3-28
3-15	Façon de tourner au pas cadencé	3-30
3-16	Demi-tour en marchant au pas ralenti...	3-33
3-17	Demi-tour en marchant au pas cadencé	3-35
3-18	Conversion à pivot fixe à partir de la halte	3-38
3-19	Formation de l'escouade à partir de la halte	3-42
3-20	Formation de la file simple par l'escouade en colonne par trois.....	3-43

LIST OF FIGURES (Cont)

FIGURE	TITLE	PAGE
3-21	Squad in Line Forming Single File.....	3-44
3-22	Squad in Single File Reforming Line from the Halt.....	3-47
4-1-1	Rifle C7	4-1-2
4-1-2	Position of Attention	4-1-5
4-1-3	Position of Stand at Ease	4-1-6
4-1-4	Position of Stand Easy from Stand at Ease.....	4-1-7
4-1-5	Short Trail	4-1-9
4-1-6	Ground Arms	4-1-10
4-1-7	Shoulder Arms from the Order.....	4-1-12
4-1-8	Order Arms from the Shoulder.....	4-1-14
4-1-9	Present Arms from the Shoulder	4-1-16
4-1-10	Shoulder Arms from the Present	4-1-18
4-1-11	Fix Bayonets	4-1-20
4-1-12	Unfix Bayonets.....	4-1-22
4-1-13	Examine Arms from the Order	4-1-24
4-1-14	Ease Springs – Six	4-1-25
4-1-15	Order Arms from the Examine.....	4-1-27
4-1-16	Salute at the Shoulder	4-1-29
4-1-17	Port Arms from the Order	4-1-30
4-1-18	Order Arms from the Port	4-1-31
4-1-19	Port Arms from the Shoulder	4-1-32
4-1-20	Shoulder Arms from the Port	4-1-33
4-1-21	Trail Arms from the Shoulder.....	4-1-34
4-1-22	Shoulder Arms from the Trail.....	4-1-36
4-1-23	Change Arms at the Trail.....	4-1-37
4-1-24	Charge Arms at the Shoulder	4-1-38
4-1-25	Sling Arms.....	4-1-40
4-2-1	Recover Arms from the Shoulder	4-2-2
4-2-2	Rest on our Arms Reversed from the Present.....	4-2-3

LISTE DES FIGURES (suite)

FIGURE	TITRE	PAGE
3-21	Formation de la file simple par l'escouade en ligne	3-44
3-22	Retour sur trois rangs de l'escouade en file simple, à partir de la halte	3-47
4-1-1	Fusil C7	4-1-3
4-1-2	Position du garde-à-vous	4-1-5
4-1-3	Position en place repos	4-1-6
4-1-4	De la position en place repos à la position repos	4-1-7
4-1-5	Position arme à la hanche	4-1-9
4-1-6	Au sol armes.....	4-1-10
4-1-7	De la position au pied armes à la position à l'épaule armes.....	4-1-12
4-1-8	De la position à l'épaule armes à la position au pied armes	4-1-14
4-1-9	De la position à l'épaule armes à la position présentez armes	4-1-16
4-1-10	De la position présentez armes à la position à l'épaule armes.....	4-1-18
4-1-11	Baïonnettes au canon.....	4-1-20
4-1-12	Baïonnettes au fourreau	4-1-22
4-1-13	De la position au pied armes à la position pour l'inspection portez armes	4-1-24
4-1-14	Relâchez la culasse – six	4-1-25
4-1-15	De la position pour l'inspection portez armes à la position au pied armes.....	4-1-27
4-1-16	Salut à la position à l'épaule armes..	4-1-29
4-1-17	De la position au pied armes à la position au port armes.....	4-1-30
4-1-18	De la position au port armes à la position au pied armes	4-1-31
4-1-19	De la position à l'épaule armes à la position au port armes.....	4-1-32
4-1-20	De la position au port armes à la position à l'épaule armes.....	4-1-33
4-1-21	De la position à l'épaule armes à la position à la main armes	4-1-34
4-1-22	De la position à la main armes à la position à l'épaule armes.....	4-1-36
4-1-23	Façon de changer l'arme de côté à la position à la main armes	4-1-37
4-1-24	Façon de changer l'arme de côté à la position à l'épaule armes	4-1-38
4-1-25	À la bretelle armes.....	4-1-40
4-2-1	De la position à l'épaule armes à la position remplacez armes	4-2-2
4-2-2	De la position présentez armes à la position sur vos armes renversées reposez.....	4-2-3

LIST OF FIGURES (Cont)

FIGURE	TITLE	PAGE
4-2-3	Present Arms from the Rest on your Arms Reversed.....	4-2-5
4-2-4	Firing Cartridges from the Order	4-2-9
4-2-5	Reverse Arms from the Shoulder	4-2-10
5-1-1	C8 Carbine	5-1-2
5-1-2	Shoulder Arms (Position of Attention)	5-1-4
5-1-3	Position of Stand at Ease.....	5-1-5
5-1-4	Ground Arms from the Shoulder	5-1-6
5-1-5	Fix Bayonets	5-1-8
5-1-6	Unfix Bayonets	5-1-10
5-1-7	Examine Arms from the Shoulder	5-1-12
5-1-8	Shoulder Arms from the Examine.....	5-1-15
6-1-1	Sword and Accoutrements.....	6-1-2
6-1-2	Attention (slung), Carry, Recover	6-1-5
6-1-3	Stand at Ease.....	6-1-7
6-1-4	Draw Swords (scabbard hooked-up)	6-1-9
6-1-5	Return Swords from the Carry	6-1-12
6-1-6	Quick March (slung).....	6-1-13
6-1-6A	Quick March (hooked up).....	6-1-13
6-1-7	Saluting with the Sword	6-1-15
6-1-8	Saluting on the March in Slow Time	6-1-16
6-1-9	The Arch.....	6-1-20
6-1-10	Rest on your Arms Reversed from the Salute	6-1-22
6-1-11	Reverse Arms	6-1-25/6-1-26
6-1-12	Position when Seated	6-1-25/6-1-26
6-2-1	Pace Stick	6-2-2
6-2-2	Attention or Carry Position	6-2-3
6-2-3	Stand at Ease at the Carry.....	6-2-3
6-2-4	Stand at Ease at the Shoulder	6-2-5
6-2-5	Trail from the Carry Position	6-2-7
6-2-6	Salute at the Carry	6-2-9
6-2-7	Attention, Pace Stick Open	6-2-9
6-2-8	Stand at Ease.....	6-2-10
6-2-9	Marching and Halting, not Pacing.....	6-2-10

LISTE DES FIGURES (suite)

FIGURE	TITRE	PAGE
4-2-3	De la position sur vos armes renversées reposez à la position présentez armes	4-2-5
4-2-4	Tir de salves de la position au pied armes	4-2-9
4-2-5	De la position à l'épaule armes à la position renversez armes.....	4-2-10
5-1-1	Carabine C8	5-1-3
5-1-2	À l'épaule armes (position du garde-à-vous).....	5-1-4
5-1-3	Position en place repos	5-1-5
5-1-4	De la position à l'épaule armes à la position au sol armes	5-1-6
5-1-5	Baïonnettes au canon.....	5-1-8
5-1-6	Baïonnettes au fourreau	5-1-10
5-1-7	De la position à l'épaule armes à la position pour l'inspection portez armes	5-1-12
5-1-8	De la position pour l'inspection portez armes à la position à l'épaule armes.....	5-1-15
6-1-1	Le sabre et ses attributs	6-1-2
6-1-2	Positions garde-à-vous (sabre suspendu), sabre en main et remplacez le sabre.....	6-1-5
6-1-3	Position en place repos	6-1-7
6-1-4	Façon de dégainer (avec le fourreau à la ceinture)	6-1-9
6-1-5	Façon de rengainer le sabre de la position sabre en main	6-1-12
6-1-6	Pas cadencé (suspendu).....	6-1-13
6-1-6A	Pas cadencé (à la ceinture).....	6-1-13
6-1-7	Salut avec le sabre	6-1-15
6-1-8	Salut en marchant au pas ralenti.....	6-1-16
6-1-9	La haie.....	6-1-20
6-1-10	De la position du salut à la position sur vos armes renversées reposez.....	6-1-22
6-1-11	Position renversez armes	6-1-25/6-1-26
6-1-12	Position assise.....	6-1-25/6-1-26
6-2-1	Mesure-pas.....	6-2-2
6-2-2	Position du garde-à-vous ou au port	6-2-3
6-2-3	Position en place repos, le mesure-pas au port.....	6-2-3
6-2-4	Position en place repos le mesure-pas à l'épaule.....	6-2-5
6-2-5	Façon de passer de la position au port à la position à la main.....	6-2-7
6-2-6	Salut, mesure-pas au port	6-2-9
6-2-7	Position du garde-à-vous, mesure-pas ouvert	6-2-9
6-2-8	Position en place repos	6-2-10
6-2-9	Façon de marcher et de s'arrêter sans mesurer le pas.....	6-2-10

depth

The extent of ground occupied by a body of service personnel from front to rear. (profondeur)

distance

The space between service personnel or bodies of service personnel from front to rear. (distance)

division

- Two or more brigades.
- A sub-unit of a ship's company.
- A sub-unit of a guard of honour or of another guard. (division)

dressing

The act of taking up correct alignment and covering. (action de s'aligner)

file, moving to a flank in

A unit in two ranks moving to a flank. (déplacement en file vers un flanc)

file, single

Service personnel, one behind the other on a frontage of one person. (file simple)

file, blank

A blank file is the second single file from the left, when:

- in three ranks, this single file is without a centre and/or rear rank person; and
- in two ranks, this single file is without a rear rank person. (file creuse)

flank

Either side of a body of service personnel, as opposed to its front and rear. Designated as either the right or the left flank. (flanc)

flank, directing

The flank by which units march or dress. (flanc de direction)

déplacement en file vers un flanc

Action d'une unité se déplaçant vers un flanc sur deux rangs. (file, moving to a flank in)

déplacement vers l'arrière

Une unité se déplace vers l'arrière lorsqu'elle fait mouvement dans une direction opposée à celle auquel le rang avant ferait face. (retiring)

distance

Espace de l'avant à l'arrière entre des militaires ou des unités. (distance)

Division

- Deux brigades ou plus.
- Sous-unité de l'équipage d'un navire.
- Sous-unité d'une garde d'honneur ou d'une autre garde. (division)

drapeaux consacrés

- Lorsque le terme est employé seul, ou à moins d'indication contraire, il désigne les étendards, les guidons, le drapeau consacré de la Reine, le drapeau consacré du régiment, du commandement ou du Collège et les étendards des escadrons aériens. (colours)
- Au Commandement maritime, on se sert aussi du terme anglais « colours » pour désigner l'heure (normalement 8 h) à laquelle on envoie le Drapeau national et les pavillons des navires.

équipage

Officiers et membres d'équipage d'un navire. (ship's company)

escadre

Formation militaire dont l'effectif est à peu près équivalent à celui d'un bataillon. (wing)

escadrille

Formation militaire dont l'effectif est à peu près équivalent à celui d'un peloton. (flight)

flank, inner

The directing flank serving as a pivot when a body of service personnel changes direction. (flanc intérieur)

flank, outer

The flank opposite the directing flank. (flanc extérieur)

flight

A military formation approximately the size of a platoon. (escadrille)

form

The method of changing direction but not formation. (conversion à pivot fixe)

form squad

The method of changing formation but not direction. (former escouade)

front

The direction in which troops are facing or moving. (front)

frontage

The extent of ground covered laterally by a body of service personnel. As a general rule distances are 1.5 paces per file at the full arm dressing and 1 pace per file for all other intervals of dressing. (largeur du front)

guides, right or left

Individuals on the right and left of the front rank, whose specific duties are to maintain correct distances, intervals from other units when on the march and on whom the remainder of the members in their unit march, take up and maintain dressing. The guides are not to be covered off (see 'covering'). Guides may be used to indicate unit and sub-unit parade square positions for fall-in. (guides de droite ou de gauche)

incline

To face, and if on the march to move, in a direction of 45 degrees from the front to the indicated flank in a new direction. (obliquer)

escadron

Formation militaire dont l'effectif est à peu près équivalent à celui d'une compagnie. (squadron)

escouade

Petite formation militaire dont l'effectif est inférieur à celui d'un peloton et qu'on utilise durant l'enseignement de l'exercice. (squad)

file creuse

Nom donné à la deuxième file de gauche :

- lorsque, sur trois rangs, cette file ne comprend aucun membre du rang arrière et/ou central, ou seulement le membre du rang avant; et
- lorsque, sur deux rangs, cette file ne comprend que le membre du rang avant. (file, blank)

file simple

Groupe de militaires disposés les uns derrière les autres sur une seule ligne. (file, single)

flanc

Côté droit ou gauche d'une formation, par opposition au front et à l'arrière. Désigné comme flanc droit ou flanc gauche. (flank)

flanc de direction

Flanc sur lequel se règle la marche ou l'alignement d'un groupe. (flank, directing)

flanc extérieur

Flanc opposé au flanc de direction. (flank, outer)

flanc intérieur

Flanc qui sert de pivot quand un groupe change de direction. (flank, inner)

former escouade

Mouvement exécuté pour changer de formation sans changer de direction. (form squad)

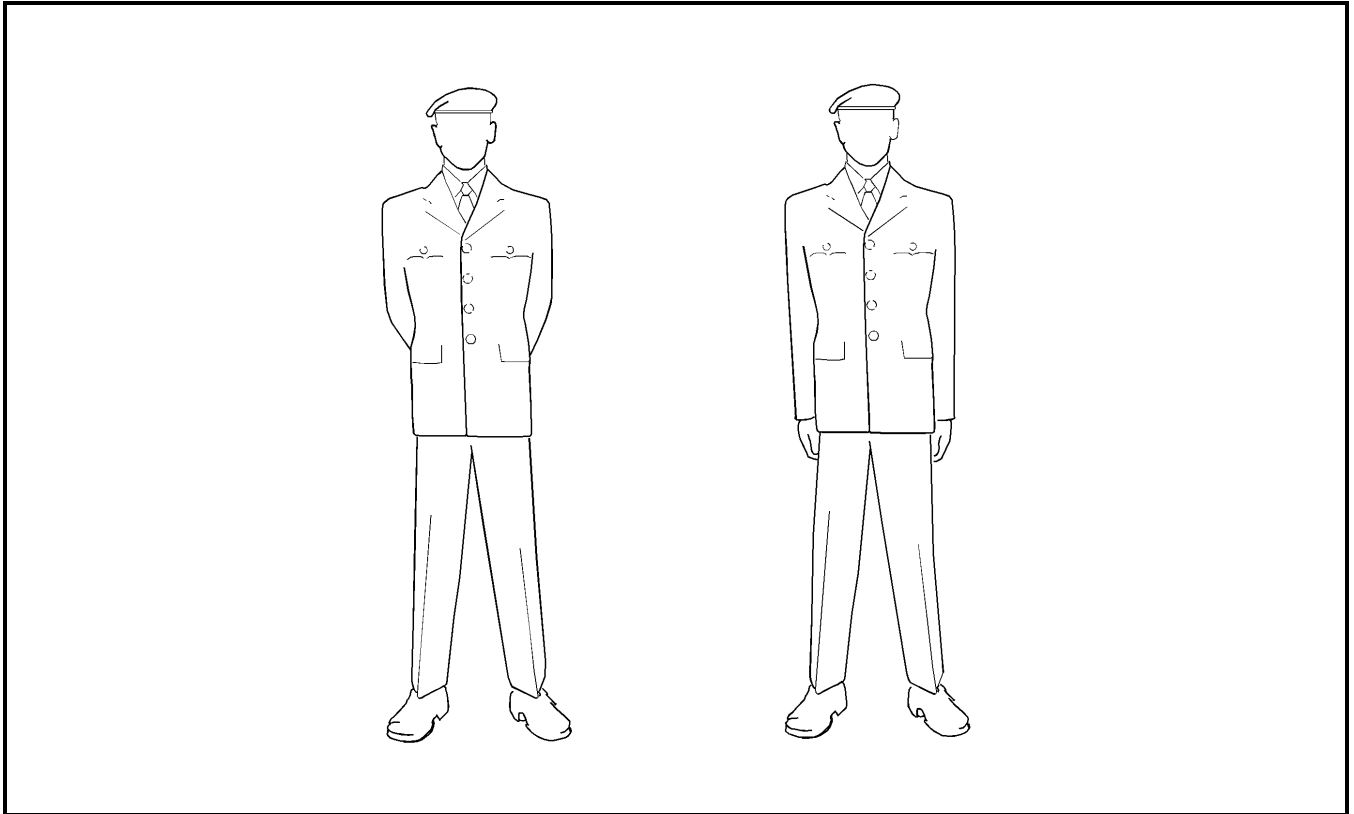


Figure 2-4 Position of Stand Easy

Figure 2-4 Position repos

STAND EASY

12. The position of stand easy is ordered when it is desirable to permit troops to relax. This command is only given when the squad is in the position of stand at ease.

13. On the command STAND – EASY, squad members shall (Figure 2-4):

- a. close the hands and bring the arms to the position of attention;
- b. observe a standard pause; and
- c. relax.

14. When standing easy, squad members may, with permission, move all but their feet and adjust clothing and equipment, but they shall not smoke or talk.

REPOS

12. On met les militaires dans la position de repos pour leur permettre de se détendre. Ce commandement ne se donne que lorsque l'escouade est à la position en place repos.

13. Au commandement « RE — POS », les membres de l'escouade doivent (figure 2-4) :

- a. fermer les mains et ramener les bras le long du corps, comme pour la position du garde-à-vous;
- b. faire une pause réglementaire; et
- c. se détendre.

14. À la position du repos, les membres de l'escouade peuvent, s'ils en ont la permission, ajuster leur tenue et leur équipement sans toutefois déplacer les pieds et ils ne doivent ni fumer, ni parler.

STAND AT EASE FROM STAND EASY

15. On the cautionary command SQUAD, squad members shall assume the position of stand at ease.

ATTENTION FROM STAND AT EASE

16. On the command ATTENTION BY NUMBERS, SQUAD – ONE, squad members shall bend the left knee and shift their balance to the right foot.

17. On the command SQUAD – TWO, squad members shall:

- a. straighten the left leg in double time, place the foot smartly on the ground, toe touching first, followed by the heel, and with heels aligned; and
- b. simultaneously, with a quick motion, bring the arms and hands to the position of attention.

18. On the command ATTEN – TION, the two segments of the movements are combined as one.

CARRYING OF ARTICLES

19. If any one article is carried, such as a briefcase, umbrella or raincoat, it shall be carried in the left hand. If an article is carried when marching, the left arm is not swung.

20. Articles shall be carried in the manner illustrated in Figure 2-5.

21. In all positions at the halt, the free arm shall be maintained at the side as for the position of attention.

REMOVE HEADDRESS

22. The order to remove headdress is customarily given on such occasions as outdoor church parades, during the consecration of colours and whenever it is desirable to honour a dignitary by giving three cheers. When ordered in connection with a religious event, it is optional for a CF member to remove or not to remove his or her headdress for religious or spiritual reasons.

DE LA POSITION REPOS À LA POSITION EN PLACE REPOS

15. Au commandement « ESCOUADE », les membres de l'escouade adoptent la position en place repos.

DE LA POSITION EN PLACE REPOS AU GARDE-À-VOUS

16. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, GARDE-À-VOUS, ESCOUADE — UN », les membres de l'escouade doivent fléchir le genou gauche et ramener le poids de leur corps sur le pied droit.

17. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent :

- a. étendre vivement la jambe gauche, placer le pied au sol de façon énergique, le bout du pied en premier, puis le talon, en gardant les talons en ligne; et
- b. en même temps, d'un mouvement rapide, ramener les bras et les mains à la position du garde-à-vous.

18. Au commandement « GARDE-À — VOUS », les deux parties du mouvement sont combinées en une seule partie.

FAÇON DE PORTER LES OBJETS

19. Les objets, comme un porte-documents, un parapluie ou un imperméable, se portent de la main gauche. Il ne faut pas alors balancer le bras gauche en marchant.

20. Les objets doivent être portés de la façon indiquée à la figure 2-5.

21. Quelle que soit la position, à la halte, le bras libre doit être ramené le long du corps comme lorsque le militaire est à la position du garde-à-vous.

FAÇON DE SE DÉCOUVRIR

22. L'ordre de se découvrir est donné lorsque la coutume l'exige, comme pendant les services religieux à l'extérieur, au cours de la consécration des drapeaux et lorsqu'on désire honorer un dignitaire avec un salut de trois bans. Lorsque cet ordre lui est dicté par un événement religieux, le militaire appartenant aux Forces canadiennes est libre d'enlever ou de conserver son couvre-chef ou sa coiffure pour des raisons spirituelles ou religieuses.

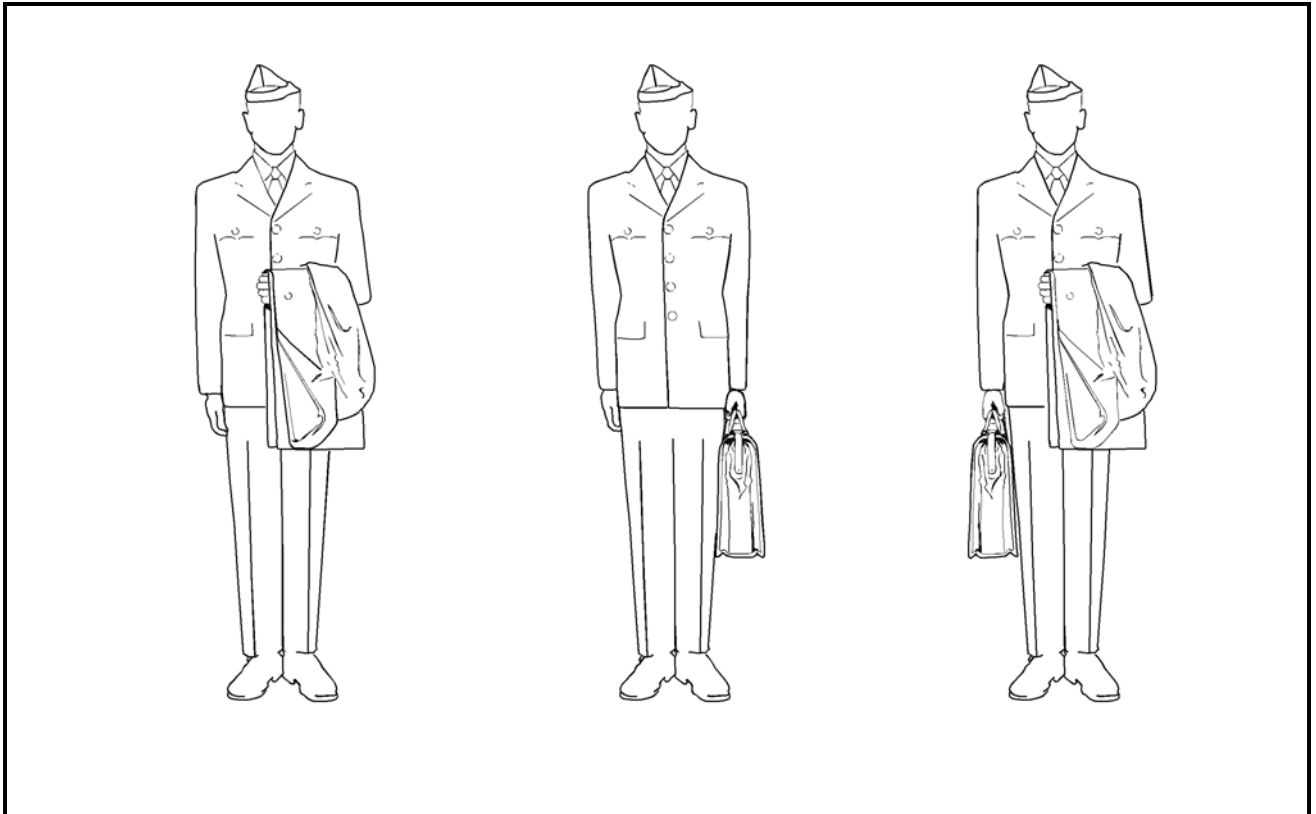


Figure 2-5 Carrying of Articles
Figure 2-5 Façon de porter les objets

23. When ordered, all ranks on parade shall remove their headdress with the exception of:

- a. adherents of faiths for whom this is not permitted or acceptable (e.g., Sikhs).
- b. musicians when on parade with instruments.
- c. when ordered in connection with a religious event, it is optional for members to remove or retain his or her headdress in accordance with his or her belief.

24. On the command REMOVE HEADDRESS BY NUMBERS SQUAD – ONE, squad members shall bring the right hand to the front of the headdress by the shortest route and grasp it in the front between the thumb and fingers, with the fingers aligned and parallel to the shoulders as much as practicable (Figure 2-6).

23. Lorsqu'ils en reçoivent l'ordre, tous les militaires en rassemblement doivent se découvrir, sauf :

- a. croyants dont la foi n'autorise pas, ou n'accepte pas le retrait du couvre-chef (par exemple, les Sikhs).
- b. les musiciens qui prennent part à un rassemblement avec leurs instruments de musique.
- c. lorsque cet ordre lui est dicté par un événement religieux, le militaire appartenant aux Forces canadiennes est libre d'enlever ou de conserver son couvre-chef ou sa coiffure conformément à sa foi.

24. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, DÉCOUVREZ-VOUS, ESCOUADE — UN », les membres de l'escouade doivent amener la main droite devant la coiffure par le plus court chemin et saisir l'avant, entre le pouce et les doigts; ceux-ci doivent, dans la mesure du possible, être parallèles aux épaules (figure 2-6).

25. On the command SQUAD – TWO, squad members shall maintain the bend in the right arm, cut the upper arm to the right side of the body and the forearm parallel to the ground, and bring the right hand to the centre of the body. Maintaining the grasp on the peak of the headdress, squad members shall hold the headdress above the hand and in the centre of the chest.

26. On the command REMOVE – HEADDRESS, the two movements are combined. The standard pause shall be observed between the movements.

27. When a unit is carrying arms, all action is carried out with the left hand when the command REMOVE – HEADDRESS is ordered.

28. Religious tenets, including those which are sexually based, shall be respected in a place of worship (see also A-AD-265-000/AG-001, CF Dress Instructions).

STAND AT EASE WITH HEADDRESS REMOVED

29. On the command STAND AT – EASE, squad members shall assume the position for standing at ease when carrying articles, except that the right arm and hand will maintain the headdress in the position as detailed in paragraph 24.

STAND EASY WITH HEADDRESS REMOVED

30. On the command STAND – EASY, squad members shall extend the right arm down the side with headdress held below the hand and, after a standard pause, relax (see Figure 2-7).

REPLACE HEADDRESS

31. On the command REPLACE HEADDRESS BY NUMBERS, SQUAD – ONE, squad members shall replace the headdress with the right hand. When wearing other than a service or wedge cap, two hands shall be used.

32. On the command SQUAD – TWO, resume the position of attention by cutting the right arm or arms to the side.

33. On the command REPLACE – HEADDRESS, the two movements are combined. The standard pause shall be observed between movements.

25. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade doivent garder le bras droit plié, ramener le bras le long du corps en gardant l'avant-bras parallèle au sol et ramener la main droite au centre du corps. Tout en maintenant la prise sur le devant de la coiffure, les membres de l'escouade doivent tenir la coiffure au-dessous de la main et au centre du corps.

26. Au commandement « DÉCOUVREZ — VOUS », les deux mouvements sont combinés en un seul. Il faut observer la pause réglementaire entre les deux mouvements.

27. Lorsque les militaires d'une unité portent des armes, ils doivent exécuter tous les mouvements nécessaires de la main gauche lorsqu'ils reçoivent le commandement « DÉCOUVREZ — VOUS ».

28. Les principes religieux, dont ceux qui sont basés sur le sexe, doivent être respectés dans les lieux de culte (voir aussi l'A-AD-265-000/AG-001, Instructions sur la tenue des FC).

EN PLACE REPOS, LA COIFFURE À LA MAIN

29. Au commandement « EN PLACE RE — POS », les membres de l'escouade doivent adopter la position commandée lorsqu'ils transportent des articles, sauf que la main et le bras droits porteront le couvre-chef de la façon indiquée au paragraphe 24.

REPOS, LA COIFFURE À LA MAIN

30. Au commandement « RE — POS », les membres de l'escouade doivent amener le bras droit le long du corps, la coiffure tendue au bout de la main et en ligne avec celle-ci. Ils doivent se détendre, après avoir observé la pause réglementaire (voir figure 2-7).

FAÇON DE SE COUVRIR

31. Au commandement « EN DÉCOMPOSANT, COUVREZ-VOUS, ESCOUADE — UN », les membres de l'escouade devront se couvrir de la main droite. Lorsque les militaires portent une coiffure autre que la casquette réglementaire ou le calot, ils devront utiliser les deux mains pour se couvrir.

32. Au commandement « ESCOUADE — DEUX », les membres de l'escouade adoptent la position du garde-à-vous en ramenant le bras droit ou les bras le long du corps.

33. Au commandement « COUVREZ — VOUS », les deux mouvements sont combinés en un seul. Il faut observer la pause réglementaire entre les mouvements.

Word of Command	Foot	Commandement	Pied
MARK TIME (when marching)	right	MARQUEZ LE PAS (en marchant)	droit
FORWARD	left	VERS L'AVANT	gauche
ABOUT TURN	right	DEMI-TOUR TOURNEZ	droit
RIGHT TURN, RIGHT INCLINE, RIGHT FORM, or ON THE RIGHT FORM SQUAD	left	À DROITE TOURNEZ, À DROITE OBLIQUEZ, À DROITE FORMEZ, ou VERS LA DROITE FORMEZ ESCOUADE	gauche
LEFT TURN, LEFT INCLINE, LEFT FORM, or ON THE LEFT FORM SQUAD	right	À GAUCHE TOURNEZ, À GAUCHE OBLIQUEZ, À GAUCHE FORMEZ, ou VERS LA GAUCHE FORMEZ ESCOUADE	droit
CHANGE STEP	right	CHANGEZ LE PAS	droit
SALUTE (on the march)	left	SALUEZ (en marchant)	gauche
EYES RIGHT, or EYES FRONT	left	TÊTE À DROITE, ou FIXE	gauche
FORM SINGLE FILE (on the march)	right	EN FILE SIMPLE (en marchant)	droit
REFORM RANKS FROM SINGLE FILE (on the march)	right	REFORMEZ LES RANGS (en marchant)	droit
Commands for arms movements on the march	left	Commandements s'appliquant aux mouvements avec armes (en marchant)	gauche

11. As illustrated in Figure 3-1, unless the directing flank is changed for a special movement, it is always:

- a. when advancing in line, the right flank;
- b. when retiring in line, the left flank; and
- c. when in threes, the original front rank, i.e., when moving to the right flank, the dressing is by the left; when moving to the left flank, the dressing is by the right.

11. Comme l'illustre la figure 3-1, à moins que le flanc de direction ne soit changé dans le cadre d'un mouvement particulier, la direction des mouvements est toujours donnée par :

- a. le flanc droit, lorsque les membres de l'escouade s'avancent en ligne;
- b. le flanc gauche, lorsque les membres de l'escouade se déplacent vers l'arrière en ligne; et
- c. le rang avant, lorsque les militaires sont en colonnes par trois, c'est-à-dire que lorsqu'ils se déplacent vers le flanc droit, l'alignement se fait par la gauche et lorsqu'ils se déplacent vers le flanc gauche, l'alignement se fait par la droite.

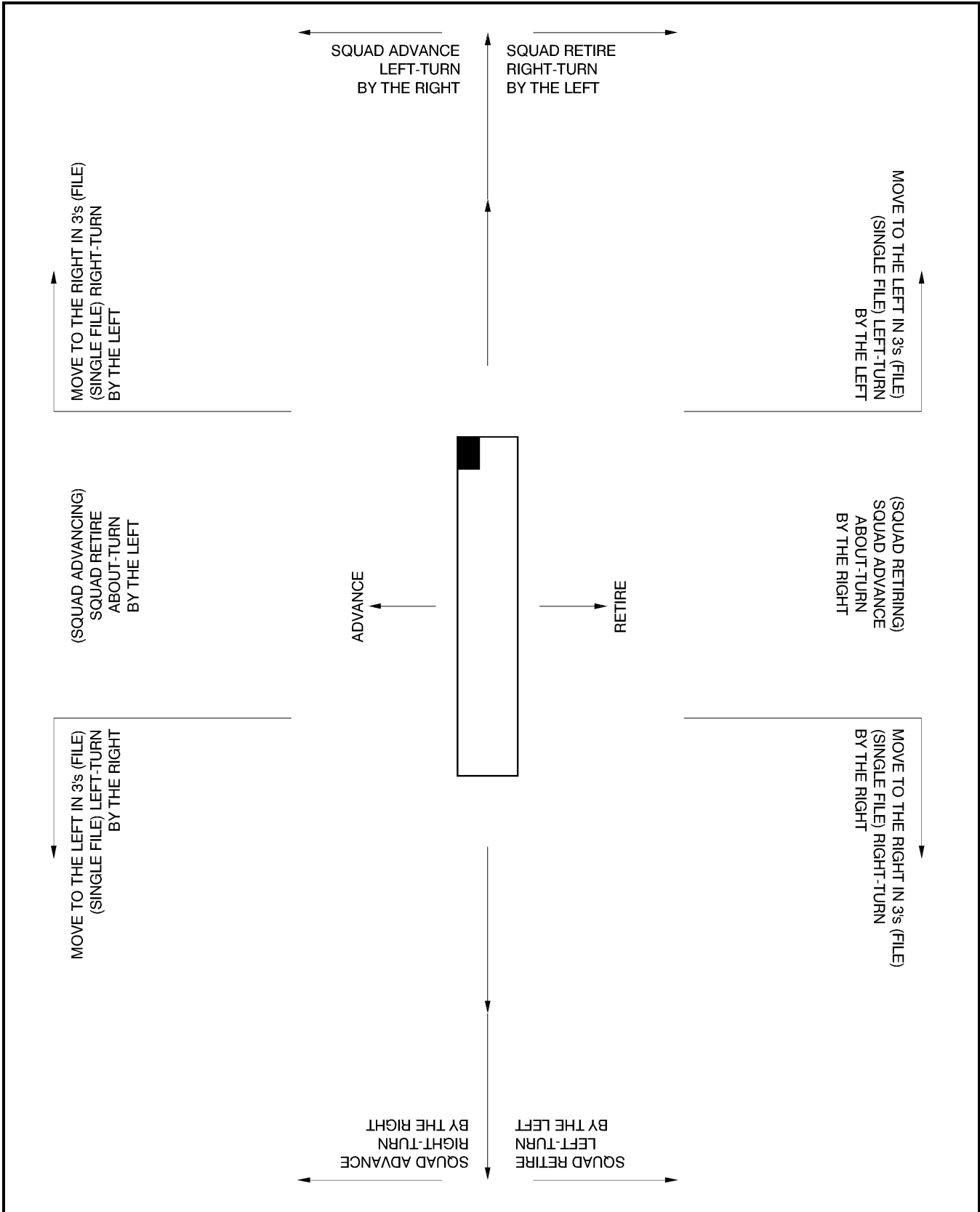


Figure 3-1 Advance/Retire and Directing Flanks

156. On the command ON THE LEFT, FORM – SQUAD given as the right foot is forward and on the ground:

- a. the front left-hand person (the marker) continues to move forward five paces and marks time; and
- b. the remainder of the squad executes a left incline, wheels to its position to the left of the leading file, each file beginning to mark time together, in succession from right to left.

157. On the command FOR – WARD or SQUAD – HALT, the squad acts as ordered.

156. Au commandement « VERS LA GAUCHE, FORMEZ — ESCOUADE », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol :

- a. la personne à l'extrême gauche du rang avant (le guide) continue à avancer de cinq pas et marque le pas; et
- b. les autres membres de l'escouade obliquent vers la gauche, font un mouvement de conversion vers leur position sur la gauche de la file de direction, chaque file commençant à marquer le pas successivement de la droite vers la gauche.

157. Au commandement « VERS L'A — VANT » ou « ESCOUADE — HALTE », l'escouade exécute la manœuvre demandée.

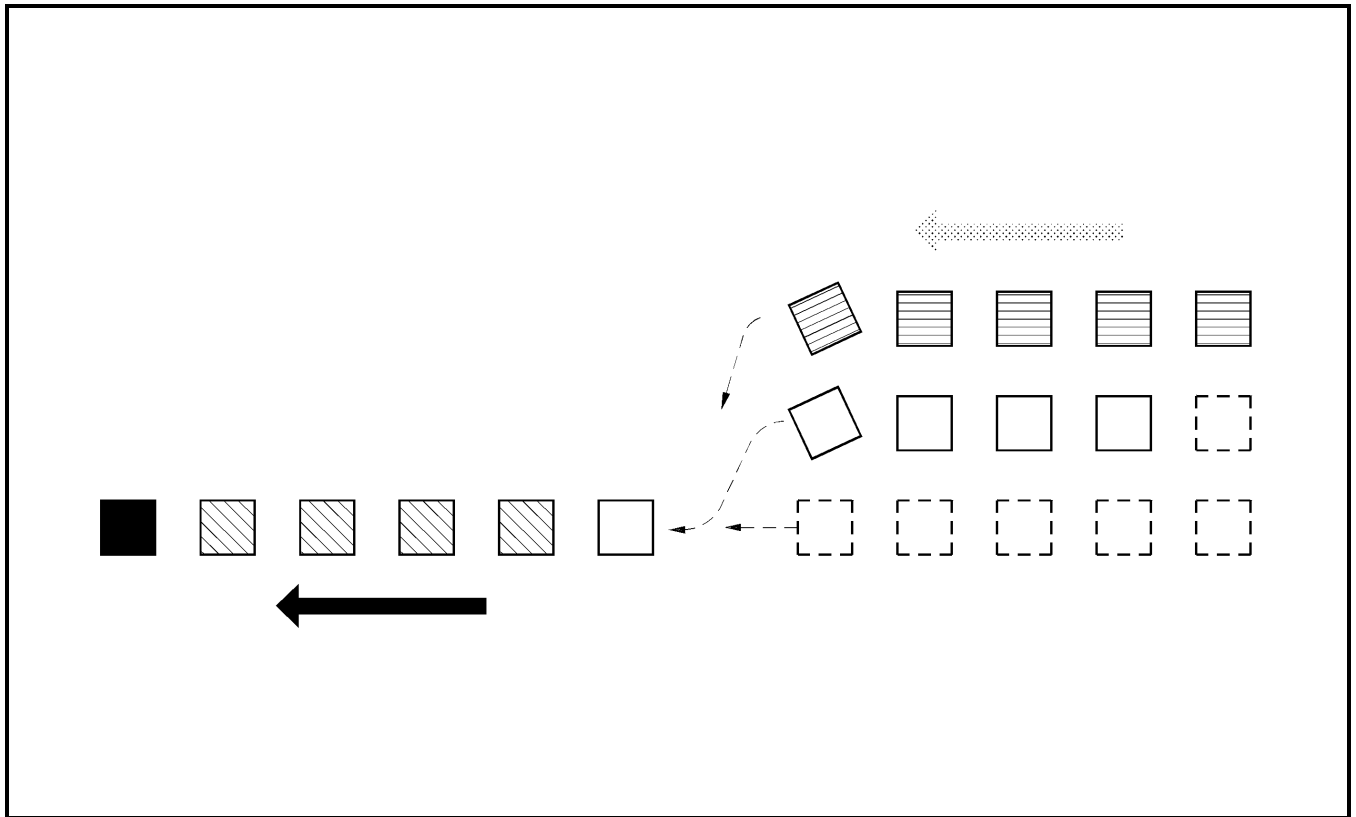


Figure 3-20 Squad in Threes Forming Single File

Figure 3-20 Formation de la file simple par l'escouade en colonne par trois

SQUAD IN THREES FORMING SINGLE FILE FROM THE HALT

158. On the command SINGLE FILE FROM THE LEFT (RIGHT), QUICK – MARCH:

- a. the directing flank marches off in single file in quick time (Figure 3-20); and
- b. the remainder mark time. The leading person of the centre and non-directing flank execute a left (right) incline and lead off in single file when the file on their left (right) is clear.

FORMATION DE LA FILE SIMPLE PAR L'ESCOUADE EN COLONNE PAR TROIS, DE LA HALTE

158. Au commandement « DE LA GAUCHE (DROITE), EN FILE SIMPLE, PAS CADENCÉ — MARCHÉ » :

- a. le flanc de direction commence à marcher en file simple au pas cadencé (figure 3-20); et
- b. les autres membres de l'escouade marquent le pas. Le guide du centre et celui du flanc qui ne contrôle pas la direction obliquent vers la gauche (droite) et avancent en file simple lorsque la file qui est à leur gauche (droite) a terminé sa manœuvre.

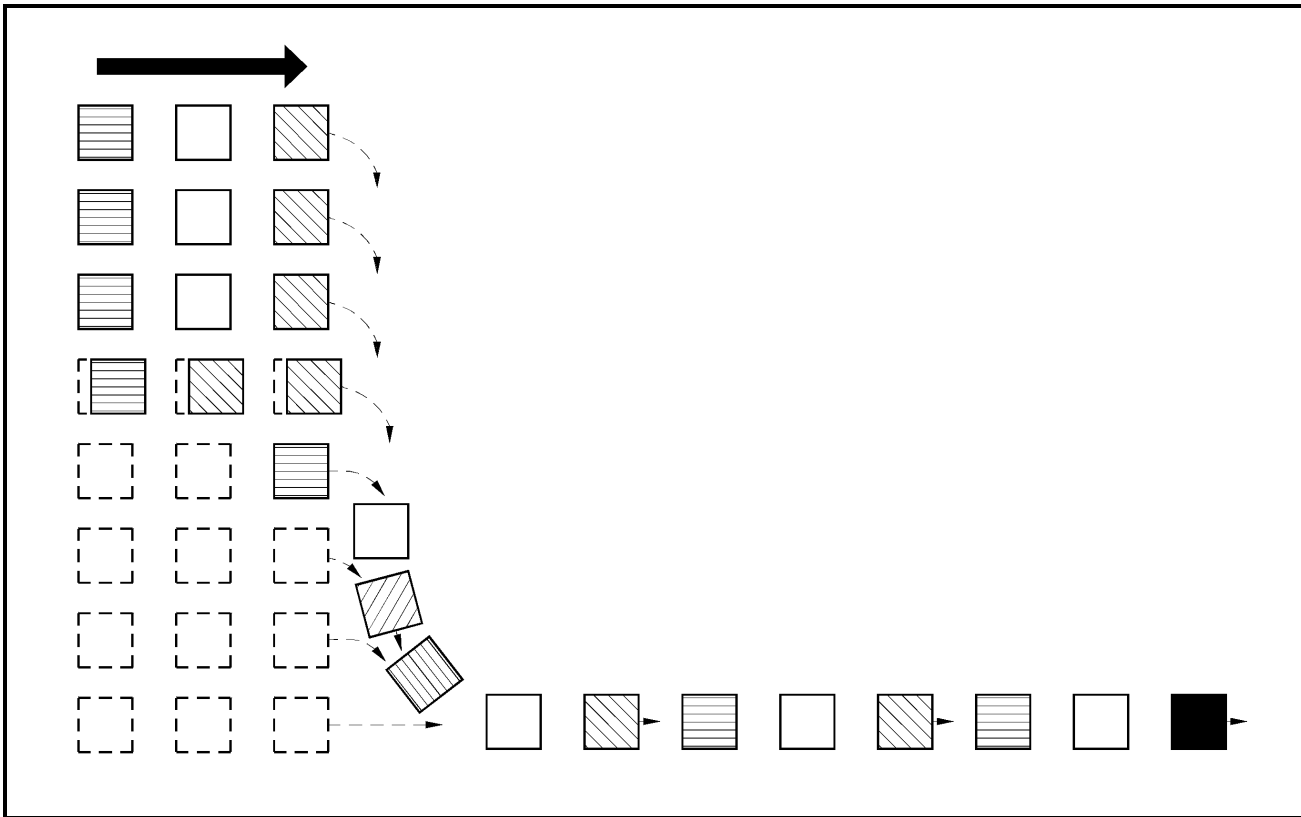


Figure 3-21 Squad in Line Forming Single File
 Figure 3-21 Formation de la file simple par l'escouade en ligne

SQUAD IN THREES FORMING SINGLE FILE ON THE MARCH

159. On the command SINGLE FILE FROM THE LEFT (RIGHT), REMAINDER MARK – TIME given as the right foot is forward and on the ground:

FORMATION DE LA FILE SIMPLE PAR L'ESCOUADE EN COLONNE PAR TROIS, EN MARCHANT

159. Au commandement « DE LA GAUCHE (DROITE), EN FILE SIMPLE, LES AUTRES, MARQUEZ LE — PAS », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol :

- a. the directing flank continues marching forward;
- b. the remainder mark time; and
- c. the leading person of the centre and non-directing flank execute a left (right) incline and lead off in single file when the file on their left (right) is clear.

SQUAD IN SINGLE FILE REFORMING THREES FROM THE HALT

160. On the command ON THE RIGHT (LEFT) REFORM THREES, REMAINDER QUICK – MARCH:

- a. the rank leading the single file stands fast; and
- b. the remainder step off, reform three ranks and halt.

SQUAD IN SINGLE FILE REFORMING THREES ON THE MARCH

161. On the command ON THE RIGHT (LEFT), REFORM THREES, FRONT RANK MARK – TIME given as the right foot is forward and on the ground:

- a. the leading rank marks time; and
- b. the remainder reform threes and mark time.

162. On the command FOR – WARD or SQUAD – HALT, the squad acts as ordered.

SQUAD IN LINE FORMING SINGLE FILE FROM THE HALT

163. On the command SINGLE FILE FROM THE RIGHT (LEFT), QUICK – MARCH:

- a. the file on the directing flank marches forward in single file in quick time (Figure 3-21); and

- a. le flanc de direction continue à avancer;
- b. les autres membres de l'escouade marquent le pas; et
- c. le guide du centre et celui du flanc qui ne contrôle pas la direction obliquent vers la gauche (droite) et avancent en file simple lorsque la file qui est à leur gauche (droite) a terminé sa manœuvre.

RETOUR À LA COLONNE PAR TROIS DE L'ESCOUADE EN FILE SIMPLE, DE LA HALTE

160. Au commandement « SUR LA DROITE (GAUCHE), REFORMEZ TROIS RANGS, LES AUTRES, PAS CADENCÉ — MARCHÉ » :

- a. le rang qui dirige la file simple reste immobile; et
- b. les autres membres de l'escouade se mettent en marche, reforment trois rangs et s'arrêtent.

RETOUR À LA COLONNE PAR TROIS DE L'ESCOUADE EN FILE SIMPLE, EN MARCHANT

161. Au commandement « SUR LA DROITE (GAUCHE), REFORMEZ TROIS RANGS, RANG AVANT, MARQUEZ LE — PAS », donné lorsque le pied droit est en avant et au sol :

- a. le rang qui dirige la file marque le pas; et
- b. les autres membres de l'escouade se reforment sur trois rangs et marquent le pas.

162. Au commandement « VERS L'A — VANT » ou « ESCOUADE — HALTE », l'escouade exécute la manœuvre demandée.

FORMATION DE LA FILE SIMPLE PAR L'ESCOUADE EN LIGNE, DE LA HALTE

163. Au commandement « DE LA DROITE (GAUCHE), EN FILE SIMPLE, PAS CADENCÉ — MARCHÉ » :

- a. la file du flanc de direction s'avance en file simple au pas cadencé (figure 3-21); et

- b. the remainder mark time, lead off and wheel in single file following the file on their right (left).

SQUAD IN LINE FORMING SINGLE FILE ON THE MARCH

164. On the command SINGLE FILE FROM THE RIGHT (LEFT), REMAINDER MARK – TIME given as the right foot is forward and on the ground:

- a. the file on the directing flank continues marching forward; and
- b. the remainder mark time and then lead off in single file, stepping off with the left foot, when the file on their right (left) is clear.

SQUAD IN SINGLE FILE REFORMING LINE FROM THE HALT

165. On the command ON THE LEFT (RIGHT), REFORM LINE, REMAINDER QUICK – MARCH:

- a. the leading file stands fast (Figure 3-22); and
- b. the remainder step off, reform line and halt.

SQUAD IN SINGLE FILE REFORMING LINE ON THE MARCH

166. On the command ON THE LEFT (RIGHT), REFORM LINE, REMAINDER MARK – TIME given as the right foot is forward and on the ground:

- a. the leading file marks time; and
- b. the remainder reform line and mark time.

167. On the command FOR – WARD or SQUAD – HALT, the squad acts as ordered.

- b. les autres rangs marquent le pas, puis se mettent en marche en décrivant une conversion pour former la file simple à la suite du rang qui est à leur droite (gauche).

FORMATION DE LA FILE SIMPLE PAR L'ESCOUADE EN LIGNE, EN MARCHANT

164. Au commandement « DE LA DROITE (GAUCHE), EN FILE SIMPLE, LES AUTRES, MARQUEZ LE — PAS », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol :

- a. la file du flanc de direction continue à avancer; et
- b. les autres membres de l'escouade marquent le pas puis avancent en file simple, faisant le premier pas du pied gauche, lorsque la file qui est à leur droite (gauche) a terminé sa manœuvre.

RETOUR SUR TROIS RANGS DE L'ESCOUADE EN FILE SIMPLE, DE LA HALTE

165. Au commandement « SUR LA GAUCHE (DROITE), REFORMEZ LA LIGNE, LES AUTRES, PAS CADENCÉ — MARCHÉ » :

- a. la file de tête reste immobile (figure 3-22); et
- b. les autres membres de l'escouade se mettent en marche, reforment la ligne et s'arrêtent.

RETOUR SUR TROIS RANGS DE L'ESCOUADE EN FILE SIMPLE, EN MARCHANT

166. Au commandement « SUR LA GAUCHE (DROITE), REFORMEZ LA LIGNE, LES AUTRES, MARQUEZ LE — PAS », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol :

- a. la file de tête marque le pas; et
- b. les autres reforment la ligne et marquent le pas.

167. Au commandement « VERS L'A — VANT » ou « ESCOUADE — HALTE », l'escouade exécute la manœuvre demandée.

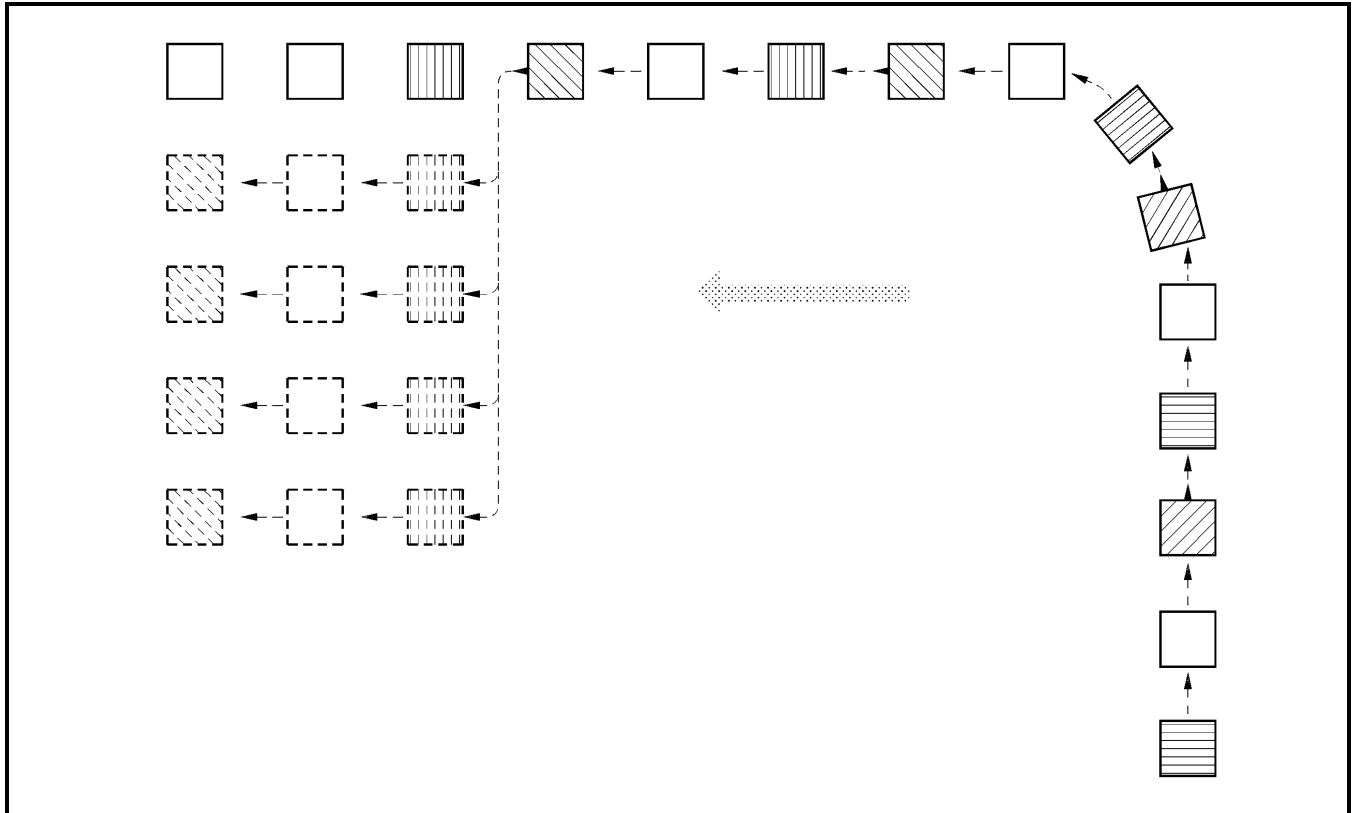


Figure 3-22 Squad in Single File Reforming Line from the Halt

Figure 3-22 Retour sur trois rangs de l'escouade en file simple, à partir de la halte

OPEN ORDER ON THE MARCH IN SLOW TIME**FAÇON D'OUVRIER LES RANGS EN MARCHANT AU PAS RALENTI**

168. On the command OPEN – ORDER given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall act as follows:

168. Au commandement « ESCOUADE, OUVREZ LES — RANGS », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent agir comme suit :

a. when in two ranks:

- (1) the front rank continues marching forward, and
- (2) the rear rank marks time for two paces and then steps off with the left foot; and

a. s'ils sont sur deux rangs :

- (1) le rang avant continue à avancer, et
- (2) le rang arrière marque le pas pendant deux pas puis se met en marche en partant du pied gauche; et

b. when in three ranks:

- (1) the front rank continues marching forward,
- (2) the centre rank marks time for two paces, and
- (3) the rear rank marks time for four paces.

b. s'ils sont sur trois rangs :

- (1) le rang avant continue d'avancer,
- (2) le rang du centre marque le pas pendant deux pas, et
- (3) le rang arrière marque le pas pendant quatre pas.

CLOSE ORDER ON THE MARCH IN SLOW TIME

169. On the command CLOSE – ORDER given as the right foot is forward and on the ground, squad members shall act as follows:

- a. when in two ranks:
 - (1) the front rank marks time for two paces and then steps off with the left foot, and
 - (2) the rear rank continues marching forward; and
- b. when in three ranks:
 - (1) the front rank mark time for four paces,
 - (2) the centre rank mark time for two paces, and
 - (3) the rear rank continues marching forward.

FAÇON DE FERMER LES RANGS AU PAS RALENTI

169. Au commandement « ESCOUADE, FERMEZ LES — RANGS », donné au moment où le pied droit est en avant et au sol, les membres de l'escouade doivent agir comme suit :

- a. s'ils sont sur deux rangs :
 - (1) le rang avant marque le pas pendant deux pas, puis se met en marche en partant du pied gauche, et
 - (2) le rang arrière continue d'avancer; et
- b. s'ils sont sur trois rangs :
 - (1) le rang avant marque le pas pendant quatre pas,
 - (2) le rang du centre marque le pas pendant deux pas, et
 - (3) le rang arrière continue à avancer.

N°	Commandement	Donné par	Exécution	Observations
1	« RETIREZ LES ANCIENS DRAPEAUX CONSACRÉS »	Cmdt	Les sous-officiers préposés aux anciens drapeaux consacrés quittent le rang surnuméraire de la garde et prennent position.	
2	« ESCORTE DES DRAPEAUX CONSACRÉS, PAR LA GAUCHE, PAS RALENTI — MARCHÉ »	Le porte-drapeau consacré le plus haut gradé	L'escorte des drapeaux consacrés s'avance tout droit jusqu'à une distance de 20 pas en avant du bataillon.	La musique joue la pièce intitulée « Auld Lang Syne » jusqu'à ce que les drapeaux consacrés aient quitté le terrain de rassemblement.
3	« ESCORTE DES DRAPEAUX CONSACRÉS, CHANGEZ DE DIRECTION VERS LA GAUCHE, À GAUCHE, FOR — MEZ »	Le porte-drapeau consacré le plus haut gradé	L'escorte des drapeaux consacrés exécute l'ordre reçu.	
4	« ESCORTE DES DRAPEAUX CONSACRÉS, VERS L'A — VANT »	Le porte-drapeau consacré le plus haut gradé	L'escorte des drapeaux consacrés se met à marcher et défile de droite à gauche devant le front du bataillon.	Dès que le commandement « VERS L'A — VANT » est donné, le Cmdt donne le commandement suivant :
5	« BATAILLON, À VOS DRAPEAUX CONSACRÉS, PRÉSENTEZ — ARMES »	Cmdt	Si un membre de la famille royale ou un représentant de la Reine est présent, on salue avec les drapeaux consacrés sur une distance de 20 pas devant l'estrade d'honneur, puis on remet les drapeaux consacrés à la position au port.	Lorsque l'escorte des drapeaux consacrés se trouve en face du flanc gauche du bataillon, le porte-drapeau consacré le plus haut gradé donne le commandement :
6	« ESCORTE DES DRAPEAUX CONSACRÉS, CHANGEZ DE DIRECTION VERS LA DROITE, À DROITE, FOR — MEZ »; et « VERS L'A — VANT »	Le porte-drapeau consacré le plus haut gradé	Les drapeaux consacrés quittent le terrain de rassemblement et se rendent à un endroit approprié où ils sont engagés.	Dès que les drapeaux consacrés ont quitté le terrain, la musique cesse de jouer et le Cmdt donne le commandement suivant :
7	« BATAILLON, À L'ÉPAULE — ARMES »	Cmdt	Le bataillon exécute le commandement reçu.	Ensuite, le Cmdt commence la cérémonie de la consécration des nouveaux drapeaux consacrés.

Tableau 9-4-1 Retrait des anciens drapeaux consacrés

PILING DRUMS

11. Prior to the drummers marching to pile drums, the drums shall be in the carry position.

12. On the command DRUMMERS, QUICK – MARCH by the drum major, the drum major, six side drummers, one bass drummer and one tenor drummer, march in single file and form a circle around the area where the drums are to be piled. The drum major then orders MARK – TIME; HALT; and INWARDS – TURN.

13. On the command PILE — DRUMS by the drum major, drums are unhooked and piled with the emblazonment the right way up, facing outwards. The emblazonment on the bass and tenor drums should face the person presenting the Colours. The first side drummer places his drum flat on the ground at the designated spot and steps back. Then, the other five side drummers step forward, place their drums flat on the ground around the first side drum and step back. The base drummer places his drum flat on the centre of the side drums, and finally the tenor drum is placed flat on the base drum head (see Figure 9-4-1). Two pegs may be put on either side of the tenor drum's rim to steady the Colour pikes.

14. The drum major then orders RIGHT – TURN; and QUICK – MARCH. The drummers shall return in single file to the band.

OFFICERS FOR THE COLOURS

15. The junior officers who are to receive the new Colours (positioned in the centre of the line of officers) march forward on the command of the senior, who is on the right, and halt three paces in rear of and five paces from the right and left of the piled drums, facing the dais (see Figure 9-4-2).

FAÇON D'EMPIILER LES TAMBOURS

11. Avant de se rendre à l'endroit où doivent être empilés les tambours, les joueurs de tambour adoptent la position au port.

12. Au commandement « TAMBOURS, PAS CADENCÉ — MARCHÉ » donné par le tambour-major, le tambour-major, six joueurs de caisse claire, un joueur de grosse caisse et un joueur de caisse roulante s'avancent en file simple et forment un cercle autour de l'endroit où l'on doit empiler les tambours. Le tambour-major donne alors les commandements « MARQUEZ LE PAS »; « HALTE »; et « VERS L'INTÉRIEUR, TOUR — NEZ ».

13. Au commandement « EMPILEZ LES TAMBOURS » donné par le tambour-major, les joueurs de tambour décrochent leur tambour et les empilent de façon à ce que le blasonnement soit à l'endroit, vers l'extérieur. Le blasonnement de la grosse caisse et celui de la caisse roulante doivent faire face à la personne qui remet les drapeaux consacrés. Le premier joueur de caisse claire dépose son tambour à plat au sol à l'endroit désigné, puis fait un pas en arrière. Ensuite, les cinq autres joueurs de caisse claire s'avancent, déposent leur tambour à plat au sol autour de celui qui est déjà en place, puis font un pas en arrière. Le joueur de grosse caisse place son tambour à plat au centre des petites caisses puis, en dernier lieu, le joueur de caisse roulante dépose son tambour à plat sur la grosse caisse (voir figure 9-4-1). On peut mettre deux piquets de chaque côté du bord de la caisse roulante pour immobiliser la hampe des drapeaux consacrés.

14. Aux commandements « À DROITE, TOUR — NEZ »; et « PAS CADENCÉ — MARCHÉ », donnés par le tambour-major, les joueurs de tambour retournent, en file simple, prendre leur place dans les rangs de la musique.

OFFICIERS PRÉPOSÉS AUX DRAPEAUX CONSACRÉS

15. Les officiers subalternes désignés pour recevoir les nouveaux drapeaux consacrés (qui se trouvent au centre de la file des officiers) s'avancent au commandement donné par le portedrapeau principal, qui est sur la droite, et s'arrêtent à trois pas en arrière des tambours empilés, de part et d'autre de ceux-ci, c'est-à-dire à cinq pas à droite et à cinq pas à gauche, en face de l'estrade d'honneur (voir figure 9-4-2).

CHAPTER 11**RELIGIOUS SERVICES AND FUNERALS****SECTION 1****RELIGIOUS SERVICES****REMEMBRANCE SERVICES**

1. The procedures detailed below shall be followed in all circumstances without alteration.
2. The vigil consists of four corporals/privates (with both male and female representation if possible, thus negating the redundant practice of including a female nursing officer as the 'fifth' vigil). Unless the service is specifically held to remember personnel from a single environment or unit, the four are customarily chosen from the three environments of the Canadian Forces and from the Royal Canadian Mounted Police when practicable.
3. A vigil shall be mounted on the cenotaph/memorial as noted in Section 2, 15 minutes prior to the service, with the front of the cenotaph/memorial corresponding to the foot of the casket. The vigil shall remain on duty unrelieved until the senior dignitary has departed on completion of the ceremony. During their tour of duty, the vigil shall remain at rest on arms reversed.
4. The parade should be in position at the cenotaph/memorial 10 minutes prior to the ceremony and standing easy.
5. As the senior dignitary's vehicle approaches, the parade commander shall bring the parade to attention. If arms are being carried, the parade then shall be brought to the shoulder arms position.
6. When the senior dignitary is in position on the dais, the parade commander orders the appropriate compliments noted in A-AD-200-000/AG-000, The Honours, Flags and Heritage Structure of the CF, Chapter 13. If the dignitary is a senior officer (colonel, lieutenant-colonel or major) or if arms are not carried, drill is in accordance with Chapter 9, Section 2, paragraphs 18 to 22.

CHAPITRE 11**SERVICES RELIGIEUX ET FUNÉRAILLES****SECTION 1****SERVICES RELIGIEUX****CÉRÉMONIE AUX MORTS**

1. Les procédures décrites ci-dessous doivent être respectées à la lettre en toutes circonstances.
2. La veille est assurée par quatre caporaux et soldats (des deux sexes si possible, afin d'éliminer le besoin inutile d'inclure une infirmière comme cinquième membre de la veille). À moins que la cérémonie n'ait lieu précisément à la mémoire de militaires d'un seul service ou d'une seule unité, les quatre militaires représentent traditionnellement chacun des trois éléments des Forces canadiennes et la Gendarmerie royale du Canada si cela est possible.
3. Tel qu'indiqué à la section 2, la veille au cenotaphe commence 15 minutes avant le début de la cérémonie. Le pied du cercueil est à l'avant du cenotaphe ou du monument aux morts. Les membres de la veille restent de faction jusqu'à ce que le dignitaire qui préside la cérémonie soit parti. Pendant qu'ils sont de faction, les membres de la veille reposent sur leurs armes renversées.
4. Les troupes doivent être en place au cenotaphe ou au monument aux morts, à la position repos, 10 minutes avant la cérémonie.
5. Au moment où la voiture du dignitaire qui préside la cérémonie s'approche, le commandant du rassemblement met les troupes au garde-à-vous. Si les troupes sont en armes, il donne l'ordre de mettre l'arme à l'épaule.
6. Lorsque le dignitaire a pris place sur l'estrade d'honneur, le commandant du rassemblement ordonne le salut approprié conformément au chapitre 13 de l'A-AD-200-000/AG-000, Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des FC. Si le dignitaire est un officier supérieur (colonel, lieutenant-colonel ou major) ou si les troupes ne sont pas en armes, on procède de la façon prescrite aux paragraphes 18 à 22, de la section 2 du chapitre 9.

7. The remembrance ceremony itself commences with the band playing "O Canada". The parade shall remove headdress prior to prayers of remembrance; headdress is replaced on completion of prayers (see Chapter 2, paragraph 23).

8. At the commencement of the period of silence (normally 11:00 hrs), the trumpeters or buglers sound the "Last Post" and, when applicable, the first round of the 21-gun salute is fired (see A-AD-200-000/AG-000, The Honours, Flags and Heritage Structure of the CF, Chapter 13).

9. During the silence, no musical instrument shall be played, including bagpipes, as this detracts from the purpose of the event which is the quiet reflection on the service and sacrifice of the dead. Following the two-minute period of silence, "Rouse" shall be sounded, after which the official wreaths shall be laid. During the laying of wreaths, the parade shall be in the stand at ease position.

10. The accompanying wreath bearers shall be one pace to the left rear of the dignitary, carrying the wreath in the left hand whenever possible. When the dignitary salutes or bows his head, the bearer shall salute.

11. On completion of the official wreath laying, the parade shall be brought to attention and the band shall play "God Save The Queen". The remembrance ceremony is then complete. It is at this time that the spectators may come forward to lay 'unofficial' wreaths.

12. The dignitaries may depart or move to a saluting dais. The parade will march past and be dismissed.

CHURCH PARADES IN CHURCHES

13. On arrival at the church, the parade is halted and the officers fall out. Under command of the warrant officers, the parade enters the church in single file, followed by the officers.

14. After the service, the officers shall file out of the church first, followed by the rank and file. The parade shall fall in as quickly as possible and move off to avoid traffic congestion.

7. La cérémonie aux morts elle-même commence lorsque la musique joue le « Ô Canada ». Les troupes se découvrent avant la prière aux morts; elles se couvrent de nouveau lorsque les prières sont terminées (voir le paragraphe 23 du chapitre 2).

8. Au début de la période de silence (normalement à 11 h), les trompettes ou les clairons sonnent le « dernier appel » et, s'il y a lieu, on tire le premier des 21 coups du salut au canon (voir le chapitre 13 de l'A-AD-200-000/AG-000, Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des FC).

9. Pendant la période de silence, tous les instruments se taisent, y compris les cornemuses, puisqu'ils distraieraient du but de l'événement, qui constitue une réflexion silencieuse sur le service et le sacrifice des morts. Après la période de silence de deux minutes, on sonne le réveil, après quoi on dépose les gerbes de fleurs « officielles ». Pendant qu'on dépose les gerbes, les troupes se tiennent à la position en place repos.

10. Le porteur de gerbes se tient à un pas à gauche et en arrière du dignitaire qui doit la déposer, et tient la gerbe dans sa main gauche, si possible. Lorsque le dignitaire salue ou incline la tête, le porteur salue.

11. Lorsqu'on a fini de déposer les gerbes, les troupes reçoivent l'ordre de se mettre au garde-à-vous et la musique joue le « God Save the Queen ». La cérémonie aux morts est alors terminée. Les spectateurs peuvent alors s'approcher pour déposer des gerbes de fleurs « non officielles ».

12. Les dignitaires peuvent partir ou se rendre sur l'estrade d'honneur. Les troupes défilent et se dirigent vers leur lieu de dispersion.

CÉRÉMONIES RELIGIEUSES DANS UNE ÉGLISE

13. À l'arrivée à l'église, le commandant donne aux troupes l'ordre de s'arrêter et ordonne aux officiers de quitter les rangs. Les troupes entrent à l'église en file simple sous les ordres des adjudants. Les officiers ferment la marche.

14. Après la cérémonie, les officiers sortent de l'église les premiers, suivis de la troupe. Le défilé doit se rassembler et se mettre en marche le plus rapidement possible afin de ne pas nuire à la circulation.

N°	Élément	Modalités
9	Le porteur d'insignes	Les ordres, décorations et médailles du défunt peuvent être portés sur un coussin par un porteur d'insignes. Si on doit avoir recours à deux porteurs d'insignes ou plus, on fait appel à des membres des FC en service ou à la retraite. Si le porteur d'insignes est un officier à la retraite, il porte la tenue conformément à l'article 17.06 (3) des Ordonnances et règlements royaux. Les porteurs d'insignes sont normalement choisis par la famille du défunt.
		<p style="text-align: center;">NOTA</p> <p style="text-align: center;">Il est acceptable de ne pas suivre la coutume du porteur d'insignes. Les ordres, décorations et médailles demeurent alors (fixés) sur le drapeau qui recouvre le cercueil.</p>
10	Les dignitaires faisant partie du cortège	Les dignitaires qui font partie du cortège peuvent marcher ou se déplacer en voiture.
11	Le représentant de la Reine	Sa Majesté peut se faire représenter par un membre de la famille royale, par le Gouverneur général ou le lieutenant-gouverneur.
12	Le représentant du gouvernement	
13	Les militaires en uniforme qui font partie du cortège	Les militaires en uniforme qui font partie du cortège prennent place par ordre de grade.
14	Les membres du cortège qui ne sont pas en uniforme	
15	Le détachement d'arrière-garde	On trouvera au tableau 11-2-2 les renseignements relatifs à l'effectif du détachement d'arrière-garde.

Tableau 11-2-1 (feuille 2 de 2) Le cortège funèbre en ordre de marche

COMPOSITION OF FUNERAL PARTIES											
Serial	Deceased	Funeral Commander	Marching Elements								
			Escort		Guard		Bearer Party		Rear Detachment		
			Strength	Commander	Strength	Commander	Strength	Commander	Strength	Commander	Strength
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)	(h)	(i)	(k)	(m)	(n)
1	CDS	BGen or above	400	Col	50	Capt	8 CWOs	CWO	8	50	Capt
2	BGen and above	Col	225	LCol	50	Capt	8 CWOs	CWO	8	25	Lt
3	Maj to Col	Officer of equivalent rank	60	Maj	12	Sgt	8 WOs	MWO	8	25	Lt
4	OCdt to Capt	SLt to Capt	40	Capt	12	Sgt	8 cpls to Sgts	WO	8	—	—
5	WO to CWO	SLt to Capt	40	Lt	12	Sgt	8 cpls to Sgts	Sgt	8	—	—
6	Sgt and below	SLt to Capt	20	Sgt	12	Sgt	8 Sgts or below	Sgt	—	—	—

NOTES

- When CWOs, MWOs or WOs are not available, the next lower rank shall be used.
- The numbers shown in columns (d) and (m) are subject to the resources available to the unit conducting the funeral.
- This table does not include mourners.
- Whenever possible, a band and trumpeter/bugler shall participate in a military funeral. A piper may also participate. Trumpet and bagpipe banners are to be draped with black crepe tied in a bow. Drums are to muffled and draped with black material. Drum Major maces, less those for regiments of foot guards, are to have the head covered with a black bag.
- The strength of the guard bears the same relationship to the rank of the deceased as does a guard of honour (see A-AD-200-000/AG-000, The Honours, Flags and Heritage Structure of the CF, Chapter 13). The guard for a deceased colonel and below is of the same strength as a ceremonial quarter guard, less two posts of double sentries, and is the strength required for a firing party.
- A firing party shall be used only on the specific request of the next of kin and shall be formed from the guard.
- The numbers shown in column (n) and (j) will depend on the size of the casket (either six or eight bearers may be used). When eight bearers are used, an additional two reserve bearers shall be tasked. The bearer party shall always included two headdress bearers.

YAPD2204

Table 11-2-2 Composition of Funeral Parties

COMPOSITION DES CORTÈGES FUNÉBRES													
Série	Défunt	Commandant du cortège	Éléments du cortège										
			Escorte		Garde		Porteurs		Porteurs honoraires		Détachement arrière-garde		
			Effectif	Commandant	Effectif	Commandant	Effectif	Commandant	Effectif	Commandant	Effectif	Commandant	
(a)	(b)	(c)	(d)	(e)	(f)	(g)	(h)	(i)	(j)	(k)	(l)	(m)	(n)
1	CEMD	Bgén et grade supérieur	400	Col	50	Capt	8 adjuc	Adjuc	8	50	Capt		
2	Bgén et grade supérieur	Col	225	Lcol	50	Capt	8 adjuc	Adjuc	8	25	Lt		
3	Major à col	Officier de grade équivalent	60	Maj	12	Sgt	8 adj	Adjum	8	25	Lt		
4	Élof à capt	Slt à capt	40	Capt	12	Sgt	8 cpl à sgt	Adj	8	—	—		
5	Adj à adjuc	Slt à capt	40	Lt	12	Sgt	8 cpl à sgt	Sgt	8	—	—		
6	Sgt et grade inférieur	Slt à capt	20	Sgt	12	Sgt	8 sgt ou grade inférieur	Sgt	—	—	—		

NOTA

- Lorsqu'il n'y a pas d'adjuc, d'adjum ou d'adj sur les lieux, on peut employer des militaires du grade immédiatement inférieur.
- Les nombres indiqués dans les colonnes (d) et (m) dépendent des ressources dont dispose l'unité qui organise les funérailles.
- Ce tableau n'inclut pas les personnes qui assistent aux funérailles.
- Si possible, un orchestre et une trompette ou un clairon doivent participer à des funérailles militaires. On peut aussi ajouter un cornemuseur. On doit munir les banderoles des trompettes et des cornemuses d'une cravate de deuil de crêpe noire. Les tambours doivent être voilés et drapés de tissu noir. On doit recouvrir d'un sac noir la tête du bâton du tambour-major, sauf pour les régiments de gardes à pied.
- L'effectif de la garde est proportionnel au grade du défunt, comme dans le cas d'une garde d'honneur (voir l'A-AD-200-000/AG-000, Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des FC, chapitre 13). La garde d'un colonel ou d'un officier de grade inférieur comporte le même effectif qu'une garde de caserne de cérémonie, moins deux postes de sentinelle doubles, et correspond à l'effectif d'un détachement de tir.
- Un détachement de tir ne doit être utilisé qu'à la demande expresse du plus proche parent et doit être formé à même la garde.
- Les chiffres indiqués aux colonnes (h) et (j) dépendent de la taille du cercueil (on peut faire appel à six ou huit porteurs). Si on utilise huit porteurs, prévoir deux porteurs de réserve. Le détachement de porteurs doit toujours inclure deux porteurs de coiffures.

YAPD2205

Tableau 11-2-2 Composition des cortèges funébres

THE VIGIL

15. The body of a deceased dignitary for whom a state funeral is ordered usually lies in state in the Centre Block of the Parliament Buildings or in the Provincial Legislative Assembly building. The period of time during which the deceased will lie in state is directed by the government minister responsible for the funeral arrangements.

16. The guarding of the casket during the lying in state is called the vigil. The privilege of guarding the casket of a deceased serving or former Governor General, or other former or serving vice-regal representative, normally is accorded to officers of the CF and the Royal Canadian Mounted Police (RCMP). Similarly, and unless ordered to the contrary, warrant officers and sergeants of the CF and non-commissioned officers of the RCMP are accorded the privilege of guarding the casket of a deceased dignitary who is of other than vice-regal or former vice-regal status. (The protective staffs of the Senate and the House of Commons also usually participate in a vigil in Parliament for non-military personages. Military and protective staff members shall not be intermingled during a vigil shift.)

17. The vigil shall be maintained on a 24-hour basis. However, the minister responsible for the funeral arrangements may wish to shorten or otherwise restrict the periods of the vigil.

18. The period of vigil for each watch shall be 30 minutes.

19. Vigils mounted on cenotaphs for remembrance services (Section 1) correspond to those detailed in this article, except:

- a. the privilege of guarding a cenotaph is accorded to corporals/privates; and
- b. since the period of vigil is short, there is only one watch with no relief.

20. Six sentinels are always on duty (see Figure 11-2-1). Each watch consists of:

- a. the commander (a senior officer or warrant officer, see paragraph 16);
- b. the senior on the right of the casket at the foot (Number 1);

LA VEILLE

15. La dépouille d'un personnage de marque à qui on fait des funérailles d'État est normalement exposée au Parlement ou dans l'édifice de l'Assemblée législative provinciale. C'est au ministre chargé d'organiser les funérailles qu'il incombe de déterminer pendant combien de temps le dignitaire doit être exposé.

16. On désigne sous le nom de veille la garde du corps pendant que celui-ci est exposé. On accorde normalement aux officiers des FC ou de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) l'honneur de monter la garde auprès du cercueil d'un Gouverneur général décédé en fonction ou d'un ancien Gouverneur général et d'un représentant ou d'un ancien représentant de la Reine. De même, à moins d'instructions contraires, on accorde aux adjudants et aux sergents des FC et aux sous-officiers de la GRC le privilège d'assurer la garde du cercueil d'un dignitaire autre qu'un représentant ou un ancien représentant de la Reine. (Les membres du personnel de protection du Sénat et de la Chambre des communes participent habituellement à la veille au Parlement pour les personages non-militaires. Les militaires et les membres du personnel de protection ne doivent pas être mêlés pendant une veille.)

17. La veille se poursuit 24 heures sur 24. Cependant, le ministre chargé de l'organisation des funérailles peut en réduire la durée ou modifier de quelque autre façon la période de veille.

18. La durée de chaque quart de veille est de 30 minutes.

19. La veille au cénotaphe dans le cas de la cérémonie aux morts (section 1) suit les mêmes règles, sauf pour les détails suivants :

- a. le privilège de garder un cénotaphe est accordé aux caporaux et soldats; et
- b. comme la période de veille est plus courte, il n'y a qu'un seul quart, sans relève.

20. Six sentinelles sont de veille en tout temps (voir la figure 11-2-1). Chaque quart comprend :

- a. le commandant (un officier supérieur ou un adjudant, voir le paragraphe 16);
- b. le plus haut gradé, qui prend place à la droite et au pied du cercueil (numéro 1);